

Communiqué de presse

Cérémonie de signature de la déclaration

« Ville sans sida » Fès

Mettre fin à l'épidémie de sida à l'horizon 2030 est réalisable si les grandes villes du monde agissent immédiatement et avec détermination pour accélérer leur riposte au sida. La réussite dépend des villes, qui doivent investir en amont et intensifier le rythme de la fourniture des services de prise en charge du VIH, en particulier le déploiement du traitement antirétroviral. Les villes sont des carrefours vivants de croissance économique, d'apprentissage et d'innovation, de créativité et de dynamisme communautaire, ce qui en fait des plates-formes idéales pour le développement de sociétés meilleures et plus justes.

C'est dans ce cadre qu'a été signée la charte ville sans sida pour la ville de Fès, le jeudi 13 février 2020 à 15h. Une première réunion, tenue auparavant avec le maire de la ville de Fès, avait pour but de sensibiliser les parties prenantes à propos des objectifs et des retombées positives de ladite charte. Après Rabat, Marrakech et Casablanca, c'est au tour de Fès de faire son entrée dans le réseau « Fast track cities », le réseau mondial des villes les plus engagées contre le sida.

Fast-Track Cities est une approche pour les villes visant à accélérer leurs ripostes locales au sida, appuyée par quatre partenaires principaux - IAPAC, ONUSIDA, ONU-Habitat et la ville de Paris. Ce partenariat vise à soutenir les villes prioritaires dans l'accélération de leur riposte au VIH, afin de respecter les engagements pris dans la Déclaration de Paris pour en finir avec l'épidémie de sida d'ici à 2030... Depuis son lancement le 1er décembre 2014, plus de 250 villes et municipalités ont signé la Déclaration de Paris.

Les objectifs de cet engagement sont :

- Mettre fin à l'épidémie de sida dans les villes ;
- Placer les personnes concernées au cœur de toutes les actions ;
- Traiter les causes de risque, de vulnérabilité et de transmission ;
- Utiliser la riposte au sida pour une transformation sociale positive ;
- Construire et accélérer une riposte adaptée aux besoins locaux ;
- Mobiliser des ressources pour la santé publique et un développement intégré ;
- Se rassembler en tant que leaders dans des actions conjointes.

L'ALCS coordonne cette action auprès d'un collectif constitué de neuf associations dont l'Organisation Pan-Africaine de Lutte Contre le Sida (OPALS),

l'Association du Sud contre le Sida (ASCS), la Ligue Marocaine de Lutte Contre les Maladies Sexuellement Transmissible (LMLMST), l'Association Nationale de Réduction des Risques (RdR-Maroc), l'association Hasnouna de Soutien aux Usagers de drogues (AHSUD), l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF), l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED), la Coalition internationale pour la préparation au traitement (ITPC-MENA).

Quelques chiffres et données de l'épidémie 2018:

21 000 personnes vivent avec le VIH au Maroc dont 40% de femmes

350 décès liés au sida par an

900 nouvelles infections par an

La prévalence du VIH de la population marocaine est estimée à 0,08%. La prévalence du VIH chez les hommes est supérieure à celle chez les femmes (0,1% contre 0,06%)

Connaissance du statut VIH

